

# Communiqué de presse



SAINT-DENIS, LE 13 MARS 2017

## Les infirmiers peuvent dorénavant réaliser les entretiens préalables au don de sang.

**Le dispositif, qui permet désormais aux infirmières et aux infirmiers de réaliser les entretiens prédon (préalables au don de sang) et jusqu'alors réservés aux médecins, est généralisé permettant ainsi de valoriser les métiers, faciliter l'organisation des collectes et de proposer une nouvelle expérience donneurs.**

Le 14 mars 2015, six mois après sa parution, le décret « Sang II » lançait l'expérimentation de l'Entretien prédon par des infirmier(e)s (EPDI) pour une durée de deux ans sur l'ensemble du territoire (métropole et DOM). Ce dispositif permet au personnel infirmier, sous certaines conditions, de réaliser l'entretien préalable au don de sang, entretien jusqu'à présent assuré exclusivement par les médecins.

A l'issue de cette expérimentation dont le bilan très positif a été présenté en septembre 2016 au Comité d'évaluation du projet, un nouveau décret d'élargissement a été publié le 11 mars 2017, pérennisant ainsi l'initiative. L'objectif pour l'EFS est d'avoir formé à la fin 2019, 400 infirmier(e)s diplômés d'Etat (IDE) réalisant à temps partiel des EPDI. A terme, la généralisation de l'EPDI va permettre aux collectes de gagner en fluidité et d'accueillir les donneurs de sang dans le cadre d'une expérience donneur contemporaine et renouvelée.

Cette pratique, portée par l'Etablissement français du sang, est ouverte aux infirmier(e)s, habilité(e)s après un cycle de formation conçu spécifiquement et pour lequel(le)s une ancienneté de deux ans en collecte de sang est requise. Elle permet en effet de faire évoluer leurs compétences et d'enrichir leur travail tout en maintenant le haut niveau de sécurité de la transfusion sanguine en France.

A travers cette nouvelle possibilité qui est offerte aux infirmier(e)s, le rôle de chacun évolue. Le travail des infirmier(e)s est ainsi mieux valorisé et celui du médecin renforcé. Cette nouvelle approche favorise aussi un véritable travail d'équipe, avec une consolidation de la complémentarité entre médecins et infirmiers.

« L'EFS a à cœur de proposer à ses collaborateurs des parcours professionnels de qualité, avec une mise en avant des expertises et des compétences dans ses différentes activités. L'EPDI est un bel exemple de parcours possible associé à un fort investissement en matière de formation », indique Marie-Emilie Jéhanno, Directrice générale déléguée Ressources humaines.

Rappelons enfin que la présence d'un médecin reste obligatoire sur chaque collecte ; en effet, il est considéré que l'intervention du médecin reste incontournable dans certaines situations définies et à tout moment en cas de besoin. La sécurité des donneurs et des receveurs, priorité absolue de l'EFS, est totalement assurée.

### L'expérimentation de l'EPDI à l'EFS en quelques chiffres

- 130 IDE habilités fin décembre 2016
- 10 sessions de formation en 2015-2016
- 346 531 EPDI réalisés au 31/12/2016 depuis le début de l'expérimentation
- 89 sites concernés

### Contacts

Elise Saada (EFS)  
[elise.saada@efs.sante.fr](mailto:elise.saada@efs.sante.fr) | 01 55 93 28 68

Flore-Anne d'Arcimoles / Laetitia Tyrel de Poix (EQUANCY)  
[farcimoles@equancy.fr](mailto:farcimoles@equancy.fr) | 01 77 37 29 91 / 06 27 28 55 19  
[lttyreldepoix@equancy.fr](mailto:lttyreldepoix@equancy.fr) | 01 77 37 29 96 / 06 46 09 50 27

## **A propos de l'EFS**

*Grâce au don de sang, donateurs et receveurs sont au cœur de l'économie du partage.*

Les 10 000 collaboratrices et collaborateurs, médecins, pharmaciens, biologistes, techniciens de laboratoire, chercheurs, infirmiers, équipes de collecte de l'Établissement français du sang, en lien avec des milliers de bénévoles, s'engagent au quotidien comme dans les circonstances exceptionnelles pour transformer les dons en vies et soigner ainsi 1 million de patients par an. Opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France, l'EFS a pour mission principale l'autosuffisance nationale en produits sanguins. Il s'investit par ailleurs dans de nombreuses autres activités, comme les analyses de biologie médicale, la thérapie cellulaire et tissulaire ou la recherche. Au-delà de la qualification des dons, les laboratoires de l'EFS réalisent différents types d'analyses biologiques, hématologiques et immunologiques. Des examens indispensables dans le cadre d'une transfusion mais également d'une greffe d'organe, de tissus ou de cellules. Avec plus de 500 millions d'actes réalisés par an, l'EFS est le plus grand laboratoire de biologie médicale de France. L'Établissement français du sang est présent sur l'ensemble du territoire à travers ses 128 sites pour être au plus près des donateurs, des malades et des blessés et porter ainsi des valeurs sans équivalent.

**Établissement français du sang. Bien plus que le don de sang.**